



# CITOYENS

# Militants

LE MRC, UNE BOUSSOLE RÉPUBLICAINE POUR LA GAUCHE ET POUR LA FRANCE

## ÉDITO

En mars, les élections départementales permettent à de nombreux camarades de porter notre projet républicain dans leurs départements et de défendre cette collectivité territoriale qui est vecteur de proximité et d'efficacité au service de nos concitoyens. Les tribulations autour de la réforme territoriale ne doivent pas faire oublier l'essentiel : agir au plus proche des Français pour donner corps à la République.

Nous tiendrons ensuite notre congrès les 13 et 14 juin à Paris. Moment essentiel de la vie de notre mouvement, nous aurons la lourde responsabilité de réfléchir collectivement à la meilleure façon de porter davantage encore nos idées à l'avenir. Chacun le sent : nous devons d'ores et déjà nous situer dans le moyen terme de la reconstruction.

La fin des idéologies messianiques du vingtième siècle - social-démocratie et communisme - nous ramène d'autant plus vers le projet républicain et ses promesses qui restent à accomplir. Ce congrès sera également le temps du renouvellement de nos instances, que je souhaite cohérent et efficace en perspectives des échéances électorales des années à venir.

Enfin, nous retrouverons le temps de la réflexion hors des contraintes médiatiques les 26 et 27 septembre à Clermont-Ferrand où aura lieu notre traditionnelle université de rentrée. Je vous invite dès maintenant à réserver ces weekends.

2015 est plus que jamais une année de réflexion et de production pour le MRC. Vous trouverez dans ce numéro un extrait de la première « rencontre du MRC » sur le thème de l'euro ainsi que du matériel et des livrets à commander par vous ou par les fédérations pour diffuser nos analyses et nos propositions.

Après les événements tragiques survenus début janvier, notre projet républicain au service de la France révèle, avec plus de force encore, son acuité et son actualité. Donner corps à la République, en actes, au quotidien, aux côtés de chacun de nos concitoyens est la meilleure réponse à apporter à la crise et aux désillusions qui frappent le pays. Il ne s'agit plus de « vivre-ensemble », il ne s'agit plus seulement de cohésion sociale, notre devoir aujourd'hui est d'ouvrir le chemin à la reconstruction patiente et minutieuse de cette communauté indivisible des citoyens, pétrie des principes de la République, que la nation a peu à peu laissée se diviser.

Pour réaliser cette mission, le MRC a besoin de l'implication et de la détermination de chacun.



© Assemblée nationale

Jean-Luc LAURENT

Président du Mouvement Républicain et Citoyen

# PLACE À L'UNIVERSALISME !

Le Sénat a adopté, le 18 novembre dernier, une proposition de loi visant à supprimer le système de sécurité sociale étudiante en rattachant les étudiants au régime de leurs parents ou à défaut au régime général durant la totalité de leurs années d'études.

Après le rapport de la Cour des comptes de septembre 2013 et un premier rapport de la commission des affaires sociales en décembre 2013 pointant les graves manquements dans la gestion de ce système unique, coûteux et inefficace, le Sénat franchit un pas symbolique qu'il convient d'encourager.

## LES SÉCUS ÉTUDIANTES, MODÈLE UNIQUE POUR UNE AFFILIATION CHAOTIQUE

En Europe, seule la France fonctionne avec un système de protection sociale qui détache — plus ou moins en fonction des statuts — les étudiants du régime général le temps de leurs études. Seule l'affiliation obligatoire est imposée aux étudiants : les sécus étudiantes gèrent en effet par délégation de la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) les prestations de santé. Par ailleurs, les étudiants peuvent contracter auprès d'une des caisses étudiantes une complémentaire santé.

Or, l'affiliation des étudiants dure en moyenne trois ans seulement dans leur parcours personnel, notamment parce que nombre d'étudiants salariés peuvent basculer à nouveau dans le régime général. De même, la Cour des comptes souligne « une très grande hétérogénéité des situations selon les âges des individus, leurs activités professionnelles et le régime de rattachement de leurs parents. » [1] Ainsi, près d'un tiers de la population étudiante n'est pas affiliée à une sécu étudiante.

Si l'affiliation se fait simplement en cochant une case dans le dossier d'inscription d'études, le temps de l'affiliation est généralement trop long pour des étudiants dont la santé passe parfois au second plan faute de moyens. D'après l'enquête de la Cour des comptes, un quart seulement des étudiants déclare « avoir bénéficié d'une carte vitale en état de fonctionnement moins d'un mois après [son] affiliation quand 10 % n'en étaient toujours pas dotés neuf mois plus tard » [2] !



Le rapport de la Cour des comptes est également édifiant sur la gestion chaotique des dossiers des étudiants. Les statistiques concernant la réponse aux appels téléphoniques (un étudiant affilié à la LMDE a une chance sur 14 que le téléphone soit décroché lorsqu'il appelle), la gestion des courriers, la faiblesse des démarches électroniques sont alarmantes et posent réellement la question de la pérennité de ce système.

*« On peut se questionner sur les démarches marketing pour faire souscrire des complémentaires santé parfois inutiles »*

## UNE GESTION PAR LES PAIRS ?

L'un des arguments avancés par les défenseurs des sécus étudiantes est la gestion par leurs pairs de la santé des étudiants. Or, du fait du mélange des genres entre régime obligatoire (la sécurité sociale) et régime complémentaire (la mutuelle), le mode des élections des instances dirigeantes des mutuelles est en réalité une farce. Les étudiants ne peuvent pas toujours voter pour ces dirigeants, puisque votent les seuls adhérents des mutuelles, sachant que les étudiants affiliés au régime obligatoire représentent trois quarts des étudiants affiliés aux sécus étudiantes. Les instances dirigeantes des mutuelles sont donc élues par un peu moins de 1,2 % des affiliés [3]. On est loin d'une gestion par les étudiants de leur santé !

On est également en droit de se questionner sur les démarches marketing déployées par les sécus étudiantes

auprès des étudiants dont le but est de leur faire souscrire des complémentaires santé dont ils n'ont pas toujours besoin, oubliant parfois volontairement l'affiliation à la CMU-C, la complémentaire pouvant être souscrite auprès de n'importe quel organisme. En plus des 54,77 € annuels par étudiants versés par la CNAMTS, les sécus étudiantes perçoivent en effet les inscriptions au régime complémentaire. Malgré cela, elles n'affichent pas, notamment la LMDE, une situation financière saine, se retournant sans cesse contre la trop faible compensation par l'État. Le forfait de la CNAMTS ont pourtant augmenté de 8,1 % de 2006 à 2011 alors que ceux versés aux mutuelles d'agents publics ont baissé de 10,1 % sur la même période [4]. Le gaspillage est énorme pour un résultat mitigé pour les étudiants : il n'est pas normal que des étudiants attendent plusieurs mois le remboursement des frais médicaux qu'ils ont engagés.

*« Un grand service public de la santé s'impose avec force »*

**LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS DOIT DEVENIR LA COMPÉTENCE DIRECTE DE L'ÉTAT**

La santé des étudiants doit aujourd'hui être une priorité du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Pour cela, les jeunes du Mouvement Républicain et Citoyen demandent aux députés que les sécurités sociales étudiantes soient purement et simplement supprimées et que les étudiants soient affiliés, pendant la totalité de leurs études, au régime général de la sécurité sociale ou à défaut à celui de leurs parents. Cela permet d'une part d'éviter les disparités sociales suivant les territoires (une partie de sécus étudiantes étant régionale) et d'autre part de réaliser une économie considérable pour la nation de près de 70 millions d'euros.



Un grand service public de la santé étudiante s'impose donc avec force. Il doit passer par une gestion directe de la santé des étudiants par la sécurité sociale et la fin des corporatismes mutualistes déficitaires qui recourent les corporatismes politiques. La santé, d'autant plus celle des étudiants, n'est pas un terrain d'affrontement, elle doit faire l'objet d'un consensus républicain.

**Estéban Piard et Hugo Prod'homme**

[1] Cour des comptes, « Chapitre XVIII : la sécurité sociale des étudiants », insertion au rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale, septembre 2013, p.511-512.

[2] *Ibid*, p.518.

[3] *Ibid*, p.514.

[4] *Ibid*, p.525.

**JE COMMANDE DU MATÉRIEL MILITANT**



<b>AUTOCOLLANTS</b>	.....	exemplaire(s)
<b>AFFICHES 60X80</b>	.....	exemplaire(s)
<b>AFFICHES 40X60</b>	.....	exemplaire(s)
<b>BADGES</b>	..... X 0,50€ = .....	€
<b>DRAPEAUX</b>	..... X 6€ = .....	€

Nom / .....

Prénom / .....

CP / .....

Ville / .....

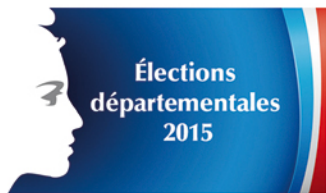
**TOTAL :** ..... €

Les frais postaux sont à la charge des fédérations.  
Bulletin à retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de « MRC » 3 Avenue de Corbéra 75012 Paris



## LE MRC DÉTERMINÉ

Le MRC est présent aux élections départementales des 22 et 29 mars. Dans de nombreux départements, nous présentons des candidats MRC ou nous participons à des binômes d'union avec d'autres forces partenaires.



Pour le MRC, la défense des départements et des politiques, notamment sociales, qu'ils mènent en direction des plus fragiles est le premier objectif de campagne pour cette élection. Les députés ont voté contre la réforme des métropoles et la loi de redécoupage des régions et réaffirmé notre attachement à une organisation territoriale de la République de proximité. De même, le MRC dénonce la volonté de réforme structurelle qui conduit à supprimer les départements et créer de grandes régions qui pourront se faire concurrence entre elles et avec leurs voisines européennes. La décentralisation de l'Etat-nation doit se faire dans l'optique d'un contact permanent avec nos concitoyens et non dans la construction de technostructures abstraites.

**Dans le libéralisme ambiant, porté par une Union européenne à la dérive, les Français veulent retrouver des repères et demandent davantage de protection.** Faute d'inscrire la solidarité dans le cadre de la Nation, celle-ci est aujourd'hui dévoyée et pose un défi à l'ensemble de la gauche.

Pour ceux qui la financent, la solidarité apparaît comme un coût, pour ceux qui en bénéficient, elle est devenue souvent une ressource régulière qui donne à de nombreux citoyens le sentiment qu'il existe un système d'assistanat. **Donner du sens à la solidarité, c'est d'abord rappeler qu'elle est une manifestation d'appartenance à la République qui lie le destin des citoyens.**

Le MRC fait campagne autour de trois axes : le refus de la réforme territoriale du gouvernement et le maintien des départements ; la critique de l'orientation de la construction européenne et de la zone euro et enfin, conséquence logique, le refus du plan de 50 milliards d'économies dont 11 milliards sont supportés par les collectivités auxquelles on impose des baisses de budget qui frappent directement les citoyens.

Les 27 milliards d'économies sur la période cumulée 2011-2017 représentent une baisse de l'ordre de 35% de dotation pour les conseils départementaux. C'est une quadruple peine pour les citoyens au regard des conséquences de ces économies : une hausse de la fiscalité ; une baisse des services ; un recours à l'emprunt renforcé ; une baisse des investissements.

Pleinement engagés partout en France, le MRC apporte son soutien aux candidats et militants en campagne.

### LA BIBLIOTHÈQUE DU MRC



#### Quel projet pour un sursaut républicain ? Actes de l'Université de rentrée 2014

..... x 5€ = ..... €

(3,50€ l'unité à partir de 30 exemplaires)

#### Quel avenir pour l'euro ? De la monnaie-unique à la monnaie-commune

..... x 1€ = ..... €

(0,50€ l'unité à partir de 40 exemplaires)

#### Pacte de responsabilité : le contre-projet du MRC

..... exemplaires

Nom / .....

Prénom / .....

CP / .....

Ville / .....

Bulletin à retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de « MRC »  
3 Avenue de Corbéra 75012 Paris

**TOTAL :** ..... €



## « FAUT-IL SAUVER L'EURO ? »

### VERBATIM DE L'INTERVENTION DE BASTIEN FAUDOT

« La remise en cause de la monnaie unique relève du blasphème et de l'imprononçable »

En quelques jours seulement, deux événements majeurs se sont produits. Au plan politique d'abord, le changement de majorité en Grèce avec l'élection de Syriza offre un chemin alternatif. Il est trop tôt pour tirer des plans sur la comète, mais convenons au moins que l'avènement d'un gouvernement de gauche radicale dont la campagne était essentiellement orientée contre les politiques d'austérité modifie le paysage politique en Europe. D'autre part, sur le versant économique, la décision prise par la Banque Centrale européenne le 22 janvier de se convertir à l'assouplissement quantitatif (*quantitative easing*) brise un tabou dans la politique monétaire de l'institution de Francfort.

Là aussi, quel sera l'impact réel de cette mesure sur l'économie européenne ? Il est bien trop tôt pour le dire. Mais l'élection d'Alexis Tsipras comme la décision de Mario Draghi ouvrent le jeu en Europe. Dans un cas comme dans l'autre, l'orthodoxie monétariste qui paralyse l'économie européenne depuis 2010 a connu de sérieux revers.

Dans un cas comme dans l'autre, c'est la réponse uniforme d'une Europe intégrée qui est malmenée. Dans un cas comme dans l'autre, c'est le sens des politiques européennes menées depuis trente ans qui sont contredites.

Il y a encore, disons-le, un esprit de transgression dans le ton provocateur dans la question. Comme pour toute chose sacrée, la remise en cause de la monnaie unique relève du blasphème et de l'imprononçable. Je pense d'ailleurs que ce n'est pas la monnaie par elle-même qui pose problème. C'est la charge symbolique à laquelle elle



« **Peut-on sauver l'euro, et à quel prix ?** »



renvoie qui dissuade d'aborder ce sujet pourtant décisif dans le contexte de crise économique dans lequel nous nous trouvons. Dans l'esprit de nombreux Français, l'euro, c'est l'Europe, et l'Europe c'est la paix.

Par conséquent, la crainte de voir l'euro sombrer renvoie à la peur de voir sombrer l'ensemble de l'édifice européen et donc la perspective du retour de la guerre.

Je caricature, mais sous l'emprise du traumatisme des deux conflits mondiaux de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, nous sommes comme empêchés de réfléchir rationnellement au problème de la politique monétaire européenne. C'est de cela d'abord dont il convient de s'affranchir.

Je propose de répondre au problème de fond : peut-on sauver l'euro, et à quel prix ? Car je crois qu'il faut avoir la sagesse de regarder cette affaire froidement, cliniquement pour déterminer si la monnaie unique, dans sa configuration actuelle, est viable économiquement, socialement et au bout du compte, politiquement. Nous verrons bien ensuite ce qu'il faut faire.

La crise économique que nous traversons en Europe est le moment propice pour faire un premier bilan des seize années qui nous séparent de l'introduction de la monnaie unique. « La zone euro est un boulet pour l'économie mondiale et pourrait entrer en récession d'ici deux ans ». Ce n'est pas moi qui le dit, mais l'économiste Xavier Timbeau (directeur du département analyse et prévision de l'OFCE) le 29 octobre dernier.

En vérité, l'histoire de la monnaie-unique est chargée d'ironie, puisque ce sont aujourd'hui

les pays en dehors de la zone euro qui disposent globalement d'un taux de chômage inférieur, d'une croissance supérieure, d'une production industrielle plus dynamique et d'un endettement inférieur.

L'euro a été enfanté sous l'influence de l'ordolibéralisme allemand dont les deux principes de base sont la concurrence libre et non faussée d'une part, et la stabilité des prix d'autre part. Le marché libre a donc été institué – il n'est pas tombé du ciel. L'approche des économistes de l'école de Fribourg répond dès les années 30 au traumatisme de l'hyperinflation des années 23-24 en Allemagne et se trouve constitutionnalised dès l'après guerre à travers le fameux concept « d'économie sociale de marché », présent dans l'ensemble des traités européens, jusqu'à Lisbonne.

Dès le traité de Rome, les membres de la communauté européenne décident donc de réduire les droits de douanes, de supprimer les restrictions aux exportations et aux importations et de garantir la libre convertibilité de leur monnaie. Mais la réalisation du marché unique ne suffit pas à garantir les deux principes de concurrence et de stabilité des prix. La concurrence peut encore être « faussée » par des dévaluations monétaires.

## « L'euro est une machine à fabriquer de la divergence et de l'hétérogénéité »

Puis la monnaie européenne est l'occasion d'imposer, par le biais d'une banque centrale indépendante, la priorité de la stabilité monétaire à travers une lutte obsessionnelle contre l'inflation.

Contredisant tous les objectifs pour lequel il a été pensé, l'euro produit un triple phénomène qui menacent sa viabilité même. D'abord, l'euro est un frein à la croissance. En 2001, Jacques Delors explique que l'optimum de croissance de la zone euro est de l'ordre de 3,5 % par an. Force est de constater que nous en sommes loin. Certes, la crise financière est passée par là, mais entre 1999 et 2008 déjà, l'euroland connaît une croissance moyenne de 1,9 % et la zone non euro 2,5 %.



Sous l'effet de la crise, de 2009 à 2013, il connaît une croissance négative de 0,4 % alors que les pays qui ont gardé leur monnaie nationale progressent de 0,2 %. Tendanciellement, il n'est pas possible de considérer aujourd'hui encore l'euro comme un facteur accélérateur de croissance.

Ensuite, c'est une machine à fabriquer de la divergence et de l'hétérogénéité. L'erreur est de l'avoir imaginé comme un élément de cohésion économique. Ironiquement, le Traité de Maastricht établissait des critères dits de convergence. Or concrètement, seuls 3 des 28 pays sont encore aujourd'hui dans les clous : la Suède, le Danemark et la Finlande. Et seule cette dernière appartient à la zone euro. Depuis la naissance de l'euro, nous avons en réalité assisté à une polarisation de la zone entre l'Europe méditerranéenne et l'Europe du nord, disons la zone euro hanséatique. Au sud de l'Europe, la baisse des taux d'intérêts a dopé le crédit alors que l'Europe hanséatique entame dès le début des années 2000 une stratégie de dévaluation interne. Entre le renforcement de la demande intérieure au sud et la stratégie du choc de compétitivité au nord, la zone euro est dans un engrenage qui ensuite entretient son mouvement par sa seule force mécanique.

# CALENDRIER PROCHAINS RENDEZ VOUS

12 AVRIL : CONSEIL NATIONAL

Mairie du Kremlin-Bicêtre

PLACE JEAN-JAURÈS, 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

13 & 14 JUIN : CONGRÈS DE PARIS-BERCY

les Salons de l'Aveyron

17 RUE DE L'AUBRAC, 75012 PARIS - FRAIS DE PARTICIPATION : 15 €

26 ET 27 SEPTEMBRE : UNIVERSITÉ DE RENTRÉE DU MRC

Clermont-Ferrand

Au bout du compte, l'évolution des balances courantes témoigne du fossé qui s'est creusé entre ces deux modèles : aujourd'hui, le nord affiche un excédent à hauteur de 7 % de son PIB contre un déficit de 4 % dans la zone euro méditerranéenne.

Enfin, et c'est au plan social la dimension aujourd'hui la plus préoccupante, l'euro, par sa configuration même de monnaie-unique, est générateur de dumping social et salarial. Dans la mesure où l'adoption d'une monnaie-unique empêche toute possibilité de correction ou d'ajustement monétaire par la dévaluation externe, il reste comme levier de compétitivité la mise sous tension des salaires, l'allègement des cotisations, la flexibilisation du marché du travail.



De gauche à droite : Romaric Godin, Pierre-Alain Muet, Bastien Faudot, Christophe Blot, André Chassaigne et Guillaume Balas

Les phénomènes de concurrence interne n'ont pas disparu comme par enchantement. Au lieu qu'ils se manifestent à travers le marché des changes entre monnaies, ce sont donc les agents de production et les modèles de production qui sont placés en concurrence. Là et seulement là sont aujourd'hui les marges de manœuvre. Cela ne manquera pas de politiser considérablement le problème du vice initial de l'euro : jusqu'où les sociétés supporteront-elles la surenchère de dévaluation salariale ? Syriza est l'une des réponses. Mais d'autres formes politiques surgissent aussi ailleurs à travers des mouvements de repli identitaire notamment. La politique d'austérité budgétaire agit comme une mécanique infernale : non seulement elle ne permet pas de résoudre le problème de déficit budgétaire car les recettes diminuent plus rapidement que les dépenses, mais en plus elle est génératrice de tensions sociales qui produisent la crise politique dans laquelle nous sommes entrés.

Les vices de conception de la monnaie-unique en ont fait un corset politique. Une politique monétaire unique, associée à une politique budgétaire qui tend à s'uniformiser depuis le TSCG, sont en train d'anémier le politique et les souverainetés. Récemment, Benoit Hamon disait justement à la télévision que le problème de ce double abandon de souveraineté, c'est qu'il dévitalise le politique et que les citoyens ont le sentiment de ne plus avoir prise sur le réel à travers des majorités élues sur des projets mais contraintes par le système à l'œuvre à mener une politique semblable.

« Ne vaut-il pas mieux organiser la mutation de l'euro plutôt que d'en subir une sortie dévastatrice ? »

Donc, si l'euro n'est pas viable comme monnaie-unique, ne vaut-il mieux pas organiser sa transformation et sa mutation plutôt que d'en subir ultérieurement une sortie désordonnée qui pourrait s'avérer dévastatrice ?

C'est la position que privilégie le Mouvement Républicain et Citoyen. Des scénarii différents de dissolution de la monnaie-unique existent. Le drame est que seul le Front national l'assume comme tel, mais dans une version de rupture idéologique avec l'idée même de construction européenne.

Or, aujourd'hui, c'est pour sauver l'Europe qu'il s'agit de transformer l'euro. Le scénario qui emporte aujourd'hui notre préférence consiste à organiser la mutation de l'euro monnaie-unique à l'euro monnaie-commune. C'est-à-dire de retrouver l'avantage des marges de manœuvre des politiques monétaires nationales pour répondre aux besoins hétérogènes des pays de la zone euro, avec des parités négociées, et de conserver l'avantage de disposer d'une monnaie commune pour les échanges internationaux.

Cette mutation permettrait de retrouver des instruments monétaires nationaux assortis d'une politique de change décidée avec l'ensemble des pays européens. La monnaie-commune servirait de point d'ancrage dans les échanges internationaux, et les monnaies nationales rendraient des marges de manœuvre en fonction des besoins des pays.

Retrouvez l'ensemble des interventions sur [mrc-france.org](http://mrc-france.org)

# DIRE NON AU LIBÉRALISME

Que ce soit pour les autocars, la vente des aéroports de Nice et Lyon, la privatisation de Nexter-GIAT dans le domaine de l'armement... l'ensemble de cette loi témoigne d'une volonté de faire reculer la puissance publique en lien avec l'idéologie de Bercy et de Bruxelles.

L'ouverture du capital des sociétés d'exercice des professions juridiques témoigne aussi d'une approche étroitement libérale qui traite tout sujet comme une question purement économique. Sur le travail du dimanche, le gouvernement court après la croissance, les emplois et le porte-monnaie des «touristes chinois».

À l'inverse, le gouvernement a été hostile à la réouverture du dossier «réforme bancaire» bâclée en 2013, aux compensations légales pour les travailleurs dominicaux des grandes enseignes et des boutiques de luxe ou à l'augmentation de la présence des salariés dans les conseils d'administration des entreprises comme nous le proposons.

Le projet de loi Macron frappe par son anachronisme. Version allégée du rapport Attali de 2007, le projet de loi cherche d'abord à convaincre Bruxelles de la volonté de « réforme » du gouvernement français. Anachronique, ce projet de loi l'est encore plus après les attentats de janvier qui auraient dû nous éloigner des dogmes du moins d'État et de la réduction de la dépense publique. Anachronique, le projet de loi l'est aussi 15 jours après la victoire de Syriza en Grèce, suite à laquelle le gouvernement n'a eu aucune volonté d'infléchir les politiques européennes d'austérité qui sont pourtant responsables de la panne de croissance et d'emplois que connaissent la France et la zone euro.

Maintenir le projet de loi Macron, ses mesurées structurelles, sa flexibilité sociale, était en soi un choix politique significatif. Le premier trimestre 2015 restera sans doute comme l'occasion manquée d'un nouveau départ pour la majorité présidentielle. Loin du volontarisme affiché, la loi Macron est le symbole de cette résignation.



## LE MRC A BESOIN DE VOUS MAINTENANT

Département : .....

Je soussigné(e) :    Monsieur  Madame

NOM ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Tél. fixe : ..... Tél. Portable : .....

Courriel : .....

Mandat(s) électif(s) en cours : .....

Souhaite :     adhérer au MRC                                     renouveler mon adhésion au MRC

et joints un chèque de ..... € à l'ordre de l'**AFMRC**

*La cotisation nationale est de 55€ minimum + cotisation libre selon revenus, ou 25€ pour les personnes au RSA, en recherche d'emploi ou étudiants.  
Un reçu fiscal vous sera fourni pour vous permettre de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% du montant de votre cotisation (ex : une adhésion d'un montant de 100€ -66% = 34€ coût réel de votre adhésion). Les cotisations versées en espèces n'ouvrent pas le droit à réduction d'impôts. La réduction d'impôts est plafonnée à 15 000€ par an par foyer fiscal.*

Fait à : ..... le : ..... Signature :